



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Chomage

Question au Gouvernement n° 2252

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Henri Emmanuelli. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. Un peu de calme !

M. Henri Emmanuelli. Quelle popularite ! (Rires.)

M. Charles Ehrmann. Il faut l'avoir meritee !

M. le president. Monsieur Ehrmann...

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, en depit de vos artifices pour masquer le nombre reel des chomeurs (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique), estime par certains chercheurs du CERC - dissous par votre predecesseur - a cinq millions, ce nombre ne cesse de croitre.

Malgre les multiples modifications des regles de calcul statistique du chomage, les radiations en masse, et surtout le transfert des inscriptions de demandeurs d'emploi de l'ANPE sur les ASSEDIC, toutes mesures qui visent a fausser le nombre reel des chomeurs, le taux de chomage devrait atteindre 13 % a la mi-97.

(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

On comprend mieux votre acharnement a masquer la verite lorsqu'on apprend que l'INSEE evalue la destruction nette d'emploi a pres de 100 000 en 1996, phenomene qui, toujours selon l'INSEE, se poursuivra au premier semestre 1997, tandis que la population active, elle continuera d'augmenter pendant dix ans. Sans meme parler de la flexibilite, de la precarite et du developpement du temps partiel impose ou subi, nouvelle forme de sous-emploi.

Le 23 mai 1995, monsieur le Premier ministre, vous affirmiez ici meme: «Tout le programme de travail que je vous presente aujourd'hui tient en un seul mot: l'emploi.»

Vous avez, a ce jour, echoue.

M. Jean-Marie Andre. Vous aussi !

M. Daniel Colin. Mais vous etes amnesiques !

M. Henri Emmanuelli. Apres la fracture sociale, les Francais subissent aujourd'hui la facture sociale ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Pierre Lellouche et M. Jean-Paul Ancieux. La facture socialiste !

M. Henri Emmanuelli. Quand, monsieur le Premier ministre, vous deciderez-vous a prendre les mesures qui s'imposent pour l'emploi ? Et plutot que de modifier au gre de la conjoncture les modes de comptabilisation, ne jugez-vous pas utile, pour les besoins de la transparence et de la stabilite, de déposer un projet de loi qui serait debattu et discute au Parlement, pour que l'on sache enfin, dans ce pays, comment on comptabilise les chomeurs ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli, il faut lire tous les chiffres.

M. Charles Ehrmann. Et pas dans le marc de cafe !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'INSEE a egalement publie ceux concernant les emplois salaries, dont le nombre a augmente de 15 000 au cours du dernier trimestre. Cela veut dire qu'en 1996, le nombre d'emplois a ete stabilise (Protestations sur les bancs du groupe socialiste), et pour un taux de croissance identique a celui de 1992, annee ou l'on avait perdu 200 000 emplois. (Applaudissements sur les

bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Vous pouvez me poser la question toutes les semaines, je vous ferai indéfiniment la même réponse, car elle est absolument conforme à la vérité. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Pierre Balligand. Personne ne vous croit !

M. Christian Bataille. Vous mentez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli, je regrette que vous ne vous rappeliez pas le rapport Malinvaud et toutes les discussions qui ont eu lieu à l'époque sur le chiffre du chômage. Nous avons tenu compte des conclusions de ce rapport. Je dois dire d'ailleurs que, depuis lors, tous les gouvernements, quelle que soit leur appartenance, ont fait, dans ce domaine, œuvre de vérité. Et je ne vois pas en quoi cela ferait avancer la cause des chômeurs et des demandeurs d'emplois que de continuer à nourrir la suspicion à l'égard de tous les responsables quels qu'ils soient. Car ce que l'on distille ainsi dans ce pays, c'est une sorte de suspicion, qui est le début de l'incivisme. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

### Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Henri Emmanuelli. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Un peu de calme !

M. Henri Emmanuelli. Quelle popularité ! (Rires.)

M. Charles Ehrmann. Il faut l'avoir méritée !

M. le président. Monsieur Ehrmann...

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, en dépit de vos artifices pour masquer le nombre réel des chômeurs (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République), estimé par certains chercheurs du CERC - dissous par votre prédécesseur - à cinq millions, ce nombre ne cesse de croître.

Malgré les multiples modifications des règles de calcul statistique du chômage, les radiations en masse, et surtout le transfert des inscriptions de demandeurs d'emploi de l'ANPE sur les ASSÉDIC, toutes mesures qui visent à fausser le nombre réel des chômeurs, le taux de chômage devrait atteindre 13 % à la mi-97. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

On comprend mieux votre acharnement à masquer la vérité lorsqu'on apprend que l'INSEE évalue la destruction nette d'emplois à près de 100 000 en 1996, phénomène qui, toujours selon l'INSEE, se poursuivra au premier semestre 1997, tandis que la population active, elle continuera d'augmenter pendant dix ans. Sans même parler de la flexibilité, de la précarité et du développement du temps partiel imposé ou subi, nouvelle forme de sous-emploi.

Le 23 mai 1995, monsieur le Premier ministre, vous affirmiez ici même: « Tout le programme de travail que je vous présente aujourd'hui tient en un seul mot: l'emploi. »

Vous avez, à ce jour, échoué.

M. Jean-Marie André. Vous aussi !

M. Daniel Colin. Mais vous êtes amnésiques !

M. Henri Emmanuelli. Après la fracture sociale, les Français subissent aujourd'hui la facture sociale ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Pierre Lellouche et M. Jean-Paul Ancieux. La facture socialiste !

M. Henri Emmanuelli. Quand, monsieur le Premier ministre, vous déciderez-vous à prendre les mesures qui s'imposent pour l'emploi ? Et plutôt que de modifier au gré de la conjoncture les modes de comptabilisation, ne jugez-vous pas utile, pour les besoins de la transparence et de la stabilité, de déposer un projet de loi qui serait débattu et discuté au Parlement, pour que l'on sache enfin, dans ce pays, comment on comptabilise les chômeurs ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli, il faut lire tous les chiffres.

M. Charles Ehrmann. Et pas dans le marc de café !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'INSEE a également publié ceux concernant les emplois

salaries, dont le nombre a augmente de 15 000 au cours du dernier trimestre. Cela veut dire qu'en 1996, le nombre d'emplois a ete stabilise (Protestations sur les bancs du groupe socialiste), et pour un taux de croissance identique a celui de 1992, annee ou l'on avait perdu 200 000 emplois. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Vous pouvez me poser la question toutes les semaines, je vous ferai indefiniment la meme reponse, car elle est absolument conforme a la verite. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Pierre Balligand. Personne ne vous croit !

M. Christian Bataille. Vous mentez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli, je regrette que vous ne vous rappeliez pas le rapport Malinvaud et toutes les discussions qui ont eu lieu a l'epoque sur le chiffre du chomage. Nous avons tenu compte des conclusions de ce rapport. Je dois dire d'ailleurs que, depuis lors, tous les gouvernements, quelle que soit leur appartenance, ont fait, dans ce domaine, oeuvre de verite. Et je ne vois pas en quoi cela ferait avancer la cause des chomeurs et des demandeurs d'emplois que de continuer a nourrir la suspicion a l'egard de tous les responsables quels qu'ils soient. Car ce que l'on distille ainsi dans ce pays, c'est une sorte de suspicion, qui est le debut de l'incivisme. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuelli Henri](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2252

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 1997, page 1318

**Réponse publiée le :** 26 février 1997, page 1318

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 février 1997